

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**

Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**

Sigle du programme: **EDPH2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

[Introduction ...](#)

EDPH2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master poursuit l'apprentissage et l'approfondissement des connaissances et des compétences dans divers domaines d'application (sciences humaines, formation à la recherche, sciences biomédicales et formation pratique). La formation pratique comporte des activités physiques sportives adaptées. Vous approfondirez votre pratique dans trois disciplines sportives au choix : entraînement athlétique, jeux collectifs, sports acrobatiques, natation, danse et expression.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier universitaire en sciences de la motricité et voulez approfondir vos compétences dans divers domaines d'application ;
- êtes bachelier des hautes écoles en sciences de la motricité et vous souhaitez approfondir votre formation initiale et intégrer vos pratiques dans un cadre universitaire ;
- désirez orienter votre formation vers l'exercice de vos compétences en milieu professionnel.

Votre futur job

Vos compétences vous permettront d'intervenir auprès de toutes les couches de la population pour répondre aux besoins spécifiques

EDPH2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Apporter la réponse de l'expert aux besoins qu'éprouve notre société en termes de mouvement, tel est le défi que le diplômé master en sciences de la motricité, orientation éducation physique se prépare à relever dans sa pratique professionnelle.

L'objectif est de devenir un professionnel du mouvement qui optimalise les conduites motrices de l'Homme au bénéfice de sa santé.

Le futur diplômé en éducation physique acquerra les connaissances et compétences nécessaires pour :

- maîtriser les caractéristiques du mouvement et de ses effets pour l'utiliser à des fins éducatives,
- connaître et interagir avec les publics cibles notamment en termes d'âge et de caractéristiques motrices, physiologiques, psychologiques ou sociologiques,
- être capable d'organiser, de communiquer et de mobiliser ses acquis de manière appropriée,
- évaluer avec rigueur ses pratiques et les mettre à jour.

Au terme de la formation organisée par la Faculté des Sciences de la Motricité, le diplômé en éducation physique aura développé de manière autonome son projet personnel et professionnel.



Les six axes de la formation du Maître en sciences de la motricité, orientation éducation physique de l'UCLouvain

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. maîtriser de manière intégrée des savoirs et des savoir-faire complexes (méthodologiques, techniques, didactiques et pratiques), par le biais d'une recherche, dans le cadre de travaux et d'un mémoire lui permettant d'intervenir et de résoudre des problèmes qui relèvent du domaine de la motricité sportive, expressive, sécuritaire, de la santé (bien-être), du conditionnement physique, de la psychomotricité, du management et de la gestion des organisations sportives, et éventuellement de celui de la kinésithérapie et réadaptation.

1.1. Enoncer les référentiels théoriques majeurs qui sous-tendent l'action (en sciences humaines, sciences exactMi7 hais d'u1 TJ 1 0 bioe tradicrs Cos l'

2. intervenir efficacement et résoudre des problèmes complexes dans les domaines de la motricité sportive, expressive, sécuritaire, de la santé (bien-être), du conditionnement physique, de la psychomotricité, du management et de la gestion des organisations sportives, et éventuellement de celui de la kinésithérapie et réadaptation en s'appuyant sur une démarche autonome et un raisonnement scientifiques.

2.1. Identifier les caractéristiques techniques adaptées et inadaptées d'un geste ou d'une situation et planifier des solutions motrices ou autres adaptées aux objectifs et caractéristiques des participants (amont de l'action).

2.2. Organiser l'intervention en l'adaptant aux objectifs et caractéristiques des participants par l'observation, l'évaluation et le réajustement (pendant l'action).

2.3. Evaluer les résultats de ses interventions (observation structurée sur la base des connaissances), analyse ses pratiques en développant la dimension réflexive (aval de l'action) et améliore, le cas échéant, ses interventions futures.

3. adapter sa communication aux objectifs d'intervention, aux caractéristiques des interlocuteurs (bénéficiaires et les professionnels du domaine) et du contexte (présenter, commenter, accompagner, coordonner,...).

3.1. Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue à ses interlocuteurs.

3.2. Dialoguer de façon efficace et adaptée avec ses interlocuteurs, en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

3.3. Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...).

4. collaborer avec des professionnels (d' "autre type") pour atteindre des objectifs communs et produire des résultats positifs.

4.1. Décoder et transformer le cas échéant, les comportements individuels et collectifs des membres des groupes qu'il anime, ainsi que les activités qui y sont associées,

4.2. Percevoir l'impact du contexte sur la dynamique des groupes qu'il anime (temps, lieu et infrastructure, type d'activité, climat organisationnel, ...) et sur les situations où l'activité en équipe est préférable à l'activité individuelle, et vice et versa. Il agit en conséquence de ce qu'il perçoit.

5. développer son autonomie et se construire un projet professionnel dans une logique de développement continu.

5.1. Développer des stratégies pour s'adapter à un environnement professionnel et identifier des éléments de bien-être au travail.

5.2. Intégrer de manière autonome de nouvelles compétences en relation avec les finalités et les options choisies.

5.3. Inscrire sa formation dans le temps, affiner ses projets professionnels et préparer son entrée en carrière.

6. se comporter en intervenant responsable en mettant en œuvre un savoir-être professionnel dans le respect de l'éthique et de la déontologie professionnelle.

6.1. Contribuer aux débats et controverses actuels dans le domaine des sciences de la motricité, e.a. ceux qui touchent au bien-être et à la santé.

6.2. Justifier aussi ses interventions sur la base de sa réflexion sur l'impact social des progrès scientifiques dans les domaines des sciences de la motricité.

6.3. Dans une approche éthique et déontologique, rester vigilant en toutes circonstances à la justesse de sa relation au corps.

7. Pour les étudiants ayant suivi la **finalité didactique** (enseignement): mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur en éducation physique, et pouvoir y évoluer positivement

7.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs

7.2. Enseigner en situations authentiques et variées

7.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(éducation physique\)](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Une fois bachelier, l'étudiant poursuit sa formation par le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique. Le master 120 se déroule en deux ans et se compose d'un tronc commun, d'une finalité et d'une option.

Le master de 120 crédits normalement répartis sur deux années d'études comprend la rédaction d'un mémoire et est le lieu de l'approfondissement et de la spécialisation. Il se décline selon trois finalités, selon que le futur diplômé se destine à l'enseignement, à la recherche ou à l'exercice d'une profession dans le monde du sport.

- **finalité didactique,**
- **finalité approfondie,**
- **finalité spécialisée.**

Une formation pratique

Orientée vers les activités physiques et sportives adaptées à des publics spécifiques, la formation pratique comporte des activités physiques sportives adaptées aux différents âges de la vie, entraînement de l'adulte sédentaire. L'étudiant approfondit par ailleurs sa pratique dans trois disciplines sportives au choix (entraînement athlétique, jeux collectifs, sports acrobatiques, natation, danse et expression).

- **L'enseignement** est dispensé sous diverses formes : cours magistraux, cours pratiques en petits groupes, travaux et projets personnels, stages.
- **Une formation en sciences biomédicales** : pathologie du sportif, prévention des maladies par les activités physiques et sportives;
- **Une formation à la recherche** qui développe, quelle que soit la spécialisation que l'étudiant choisit, son aptitude à investiguer un sujet neuf de manière scientifique et à interpréter les résultats de la littérature scientifique.

- **Un mémoire** qui spécialise l'étudiant dans un domaine précis soit par une recherche bibliographique, soit par un travail expérimental en laboratoire ou sur le terrain, grâce à une collaboration étroite et une relation d'apprentissage privilégiée avec son promoteur.
- **Une formation en sciences humaines** : histoire, éthique, psychologie du sport.

Une formation professionnelle

Le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique propose un vaste choix de spécialisations en lien direct avec la pratique professionnelle. L'étudiant choisit une finalité [30] parmi les trois proposées.

Enseignement

Si l'étudiant envisage de faire carrière dans l'enseignement secondaire, il choisit la finalité didactique qui lui permet de développer

- des compétences pédagogiques et didactiques adaptées à l'enseignement de l'éducation physique,
- des compétences personnelles de gestion de groupe, grâce à la pratique de terrain,
- une bonne connaissance du milieu scolaire et du programme d'éducation physique dans l'enseignement secondaire.

Au terme de son programme de master avec finalité didactique, l'étudiant reçoit le titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir ici](#).

Management des organisations sportives

La finalité spécialisée en management des organisations sportives, associée à l'option en gestion des activités physiques et sportives (cf. ci-dessous), prépare à la gestion de clubs, fédérations, centres sportifs, etc. Grâce aux cours en organisation des systèmes sportifs nationaux, management et stratégie des organisations sportives, gestion des entreprises, ... et à des cours que l'étudiant choisit parmi l'offre en sciences économiques et de gestion, il apprend les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de cette profession : gérer, diriger, planifier, élaborer des plans stratégiques, etc.

Pour parfaire son profil de gestionnaire par une expérience sur le terrain, le programme prévoit un important volume de stages, réalisés dans différents milieux professionnels.

Recherche

L'objectif de cette finalité approfondie est d'introduire au métier de chercheur en intégrant l'étudiant au sein d'un laboratoire d'accueil de la FSM. Cette démarche passe tout d'abord par la lecture de la littérature scientifique en rapport avec le sujet de recherche qu'il poursuit. Il apprend les bases des techniques et approches expérimentales et est initié à la communication scientifique. Son sujet de recherche peut éventuellement trouver un aboutissement sous la forme de son mémoire de fin d'étude.

Approfondir sa spécialisation

Les finalités sont complétées par un ensemble d'options pour approfondir encore sa spécialisation.

• Gestion des activités physiques et sportives

Dans le cadre de cette option l'étudiant est amené à comprendre le fonctionnement des entreprises présentes dans le secteur de l'activité physique (centres sportifs, clubs, centres de fitness, le secteur économique, etc.). Sa formation dans ce domaine est complétée par des cours théoriques ainsi que des expériences sur le terrain en entreprise.

• Entraînement du sportif

Cette option forme à la prise en charge d'athlètes de haut niveau dans la perspective d'une amélioration de la performance sportive. Cette formation, au cours de laquelle l'étudiant est en contact direct avec les sportifs, est centrée sur les principes de la préparation physique et psychologique de l'athlète, ainsi que sur son évaluation.

• Education psychomotrice

Ici l'étudiant s'occupe ainsi que sur son évènement une recherche bibliographique sur les principes de l'information sur

EDPH2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

Bloc
annuel
1 2

o Formation pratique (14 crédits) (14 crédits)

o LIEPR1027	Activités physiques et sportives adaptées	Sébastien Xhrouet	30 [q2] [30h+30h] [4 Crédits]	X
o LEDPH2105	[REDACTED]		30 [q1+q2] [0h+30h] [4 Crédits]	X

o Formation pratique - cours au choix

Trois cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

o LEDPH2130	Danse et expression : diversification	Cécile Delens	30 [q2] [30h] [2 Crédits]	X
o LEDPH2131	Entraînement de natation et activités aquatiques : diversification			

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir ici.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- ⊕⊖ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

○ LAGRE2220	Didactique générale et formation à l'interdisciplinarité	Stéphane Colognesi Severine De Croix Myriam De Kesel Jean-Louis Dufays Anne Ghysseleinckx Véronique Lemaire Benoît Vercruysse	(FR) [q1+q2] [37.5h] [3 Crédits] 🌐	X
○ LAGRE2400	Fondements de la neutralité	Xavier Delgrange Hervé Pourtois (coord.) Pierre-Etienne Vandamme	(FR) [q2] [20h] [2 Crédits] 🌐	X
○ LEDPH2189	Intervention en éducation physique (plus stage)	Jean-Philippe Dupont (coord.) Stéphanie Poriau Stéphanie Samyn	(FR) [q1+q2] [75h+15h] [8 Crédits] 🌐	X
○ LEDPH2289	Stage et séminaire d'accompagnement et d'intégration des stages	Benoît Vercruysse	(FR) [] [15h] [9 Crédits] 🌐	X
○ LEDPH2330	Gestion de groupes d'adolescents et animation des équipes éducatives	Frédéric Leroy	(FR) [q2] [22.5h] [2 Crédits] 🌐	X

Comprendre l'adolescent en situation scolaire (2 crédits)

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous (LAGRE2020C – horaire décalé / LAGRE2020D – horaire de jour)

⊗ LAGRE2020C	Comprendre l'adolescent en situation scolaire	(FR) [q2] [22.5h] [2 Crédits] 🌐	X
--------------	---	---------------------------------	---

Finalité spécialisée : management des organisations sportives [30.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

Options et/ou cours au choix [30.0]

Une option à choisir parmi les options proposées ci-dessous.

- > Option gestion des activités physiques et sportives [prog-2024-edph2m-ledph203o]
- > Option entraînement du sportif [prog-2024-edph2m-ledph204o]
- > Option éducation psychomotrice [prog-2024-edph2m-ledph205o]
- > Option motricité et pathologie [prog-2024-edph2m-ledph206o]
- > INEO - Formation interdisciplinaire en entrepreneuriat [prog-2024-edph2m-ledph207o]

Option gestion des activités physiques et sportives [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Cette option n'est pas organisée en 24-25.

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Cours obligatoires (25 crédits)

● LIEPR2193	Principes généraux des entreprises dans le milieu des activités physiques et sportives et étude de cas	10 [q2] [60h] [10 Crédits] 🌐
-------------	--	------------------------------


Option entraînement du sportif [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

Bloc
annuel

1 2

<p>○ LINEO2003</p>	<p>Plan d'affaires et étapes-clefs de la création d'entreprise <i>Les séances du cours LINEO2003 sont réparties sur les deux blocs annuels du master. L'étudiant doit les suivre dès le bloc annuel 1, mais ne pourra inscrire le cours que dans son programme de bloc annuel 2.</i></p>	<p>Frank Janssen</p>	<p>10 [q2] [30h+15h] [5 Crédits] </p>	<p>1 2</p>
--------------------	--	----------------------	--	------------

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LEDPH2299 "Mémoire" a comme prérequis LEDPH2100

- LEDPH2100 - [Préparation au mémoire EDPH](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues

EDPH2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

- **Les étudiant.e.s non-francophones UE ou hors UE doivent intégrer une bonne connaissance du français** et satisfaire à au moins une des épreuves suivantes: DELF, le DELF B2, le TCF B2, le TEF B2 (voir ci-après)

Un entretien de sélection peut être organisé de façon à vérifier la maîtrise des concepts de base nécessaires à la participation au master visé, ainsi que la capacité du ou de la candidat-e à tenir une conversation en français. L'appréciation de la nécessité d'un tel entretien de sélection est uniquement du ressort de la FSM. Lorsque cet entretien est organisé, le ou la candidat-e est invité-e à participer à une vidéo-conférence, par l'envoi d'un e-mail à l'adresse indiquée dans le dossier de candidature. En l'absence de

Un entreF5 8 Tf 1 0 0 -1 8.39999962

Remarques

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Education physique - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA de spécialisation en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés		Accès sur dossier	Accès sur dossier au master pour les détenteurs d'une licence en Education Physique, universitaire, étrangère.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Le master en sciences de la motricité - orientation éducation physique est axé sur la poursuite de l'apprentissage et l'approfondissement des savoirs et des savoir-faire dans divers domaines d'application (sciences humaines, formation à la recherche, sciences biomédicales et formation pratique). Cet enseignement est dispensé sous diverses formes: cours magistraux, cours pratiques

Les examens sont organisés en deux sessions principales : une en janvier, l'autre en juin. La session de septembre est une session de rattrapage.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours et peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

Dans le cadre des finalités et des options, les cours théoriques sont combinés à des stages donnant lieu à un travail réflexif sous forme de rapports.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale. Elle met l'accent sur les savoir-faire dans le domaine de l'éducation physique mais aussi sur les savoir-faire comportementaux, qui sont centraux dans une formation qui oriente vers des métiers de partage de compétences. Du fait de la spécificité de la formation pratique, cette évaluation continue, particulièrement dans les cours didactiques et les stages, peut rendre l'organisation d'une session de rattrapage impossible.

Dans certains cours de la formation pratique, des interrogation(s) et / ou un examen final sont également organisés pour vérifier l'acquisition des savoirs directement associées aux savoir-faire propres aux activités physiques et sportives.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiquées aux étudiants en début de cours.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La finalité spécialisée en management des organisations sportives et l'option "Gestion des activités physiques et sportives" représentent un ensemble de cours du Master européen EIMAPS (Enseignement interdisciplinaire appliqué au management de l'activité physique et sportive). Les étudiants de l'UCLouvain qui suivent cette filière européenne sont obligés de suivre un minimum de 30 crédits à l'étranger, soit un quadrimestre, dans une des universités partenaires de ce master (France, République Tchèque et Pologne).

La FSM entretient également une série de partenariats avec des universités européennes et nord-américaines dans le cadre d'accords ERASMUS et MERCATOR. Ces accords ouvrent la voie vers une internationalisation du programme de master en sciences de la motricité - orientation éducation physique, permettant à l'étudiant de suivre des cours à raison de 30 crédits auprès d'une université partenaire, soit pendant un quadrimestre.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Masters complémentaires accessibles : néant

Formations doctorales accessibles : doctorat en sciences de la motricité

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/FSM

Faculté des sciences de la motricité ([FSM](#))

Secteur des sciences de la santé ([SSS](#))

FSM

Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 44 19](tel:+32210474419) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 31 06](tel:+32210473106)

Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ([EDPM](#))
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ([EXRC](#))
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion ([LOCO](#))
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique ([READ](#))

Responsable académique du programme: [Louise Deldicque](#)

Jury

- Président de jury: [Patrick Henriet](#)
- Secrétaire de jury: [Louise Deldicque](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administratif: [Emmanuel Ugeux](#)